



FICHE SIGNALÉTIQUE
990-002 / 990-01 / 990-016 / 990-05

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 990-002 / 990-01 / 990-016 / 990-05
Nom du produit : Rust Blast
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Solvant naphta médium	64742-88-7	60 – 100	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, lapin, cutané LC50 > 14.1 mg/l/4hrs, rat TLV TWA 100 ppm (ACGIH) PEL TWA 100 ppm (OSHA)
Huile minérale légère	8012-95-1	5 – 10	TLV TWA 5 mg/m ³ (ACGIH) PEL TWA 10 mg/m ³ (OSHA)
Huile minérale blanche	8042-47-5	5 – 10	LD50 50000mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané
Barium sulfonate	N/D	1 – 5	LD50 >2000 mg/kg, rat, oral LD50 >2000 mg/kg, lapin, cutané
Alkylbenzene	N/D	< 1.0	Aucune donnée.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, causant une sensation de brûlure, rougeurs, inflammation et/ou vision brouillée.
Peau : Vapeurs peuvent causer une irritation modérée de la peau, incluant une sensation de brûlure, rougeurs, inflammation et/ou des ampoules.
Inhalation : Vapeurs peuvent être irritante causant une sensation de brûlure du nez et de la gorge, de la toux et/ou des difficultés respiratoires ainsi que de la somnolence et des étourdissements. Inhaler des concentrations élevées de vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central résultant en des étourdissements, vertiges, maux de tête, nausées, perte de coordination. Inhalation continue peut résulter en une perte de conscience et entraîner la mort.
Ingestion : Nocif si ingéré. Peut causer des dommages aux poumons si ingéré. Si le produit entre dans les poumons, les symptômes sont la toux, l'étouffement, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, le souffle court et/ou de la fièvre.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Système cardiovasculaire : Abus chronique de produits similaires a été associé à des arythmies cardiaques ainsi qu'à des arrêts cardiaques.
Système nerveux central : Exposition répétée affecte le système nerveux central.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.

Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

Note au médecin : Peut causer une dépression du système nerveux central. Une dermatite peut apparaître lors de l'exposition prolongée ou répétée. Potentiel pour pneumonie chimique. À considérer : lavage gastrique avec protection des passages respiratoires, administration de charbon activé.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : 43 C (Tag, coupe fermée)(solvant naphta)
Température d'auto-inflammation : 229 C (solvant naphta)
Limites d'inflammation – air (%) : LIE : 1.0 LSE : 13.3 (solvant naphta)
Agents d'extinction : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour de petits feux seulement. Ne pas rejeter les eaux servant à éteindre le feu dans l'environnement.

Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

Remarques spéciales : Flotte et peut se ré-allumer à la surface de l'eau. Vapeurs plus lourdes que l'air.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Liquide inflammable. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec le matériel déversé. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Arrêter la fuite si sécuritaire de le faire. Enlever toutes les sources d'ignition dans la zone environnante. Utiliser les mesures appropriées pour contenir la fuite ou le déversement pour éviter la contamination environnementale. Empêcher l'accès aux drains, fossés ou cours d'eau en utilisant du sable, de la terre ou toute autre barrière appropriée. Disperser la vapeur ou diriger son écoulement vers un endroit sécuritaire. Prendre les précautions nécessaires contre les décharges statiques en mettant à la terre les équipements électriques et mécaniques.

Petit déversement : Pour des quantités de moins d'un baril, transférer mécaniquement dans un contenant refermable identifié pour la récupération ou l'élimination du produit. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un matériel approprié et éliminer de façon sécuritaire. Retirer le sol contaminé et disposer de façon sécuritaire.

Grand déversement : Pour des quantités de plus d'un baril, transférer mécaniquement dans un contenant pour la récupération ou l'élimination du produit. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir les déchets contaminés. Laisser les résidus s'évaporer ou absorber avec un matériel approprié et éliminer de façon sécuritaire. Retirer le sol contaminé et disposer de façon sécuritaire.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Liquide inflammable. Ne pas couper, percer, poncer, souder ou faire toute opération similaire sur ou près des contenants. Les équipements fixes et de transfert doivent être mis à la terre pour prévenir l'accumulation de charges statiques. Les surfaces chaudes peuvent allumer le liquide dans l'absence de flammes ou étincelles. Éteindre les veilleuses, cigarettes et toute autre source d'allumage avant l'utilisation et jusqu'à ce que les vapeurs soient dissipées. Ne pas pressuriser les contenants pour les vider. Éviter de respirer les vapeurs ainsi que les contacts prolongés ou répétitifs avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser une bonne hygiène personnelle. Sécher les vêtements contaminés à l'air avant de les laver.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur ou des sources d'ignition. Utiliser une ventilation anti-explosion pour prévenir l'accumulation de vapeurs.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique est recommandée en tout temps pour contrôler les émissions de vapeurs. Les équipements électriques et mécaniques doivent être anti-explosion. Pour le personnel entrant dans des endroits restreints, une procédure adéquate doit être suivie incluant une ventilation et des tests de l'atmosphère du contenant.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes de sécurité et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le produit est manipulé avec des risques d'éclaboussures.
Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact avec la peau est élevé, porter des vêtements résistants aux produits chimiques.
Gants : Gants résistants aux produits chimiques, nitrile, néoprène ou PVC.
Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque respiratoire approuvé NIOSH. Utiliser un masque à cartouches approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques ou un respirateur à pression positive approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes de sécurité et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage.
Peau : Porter des vêtements résistants aux produits chimiques.
Gants : Gants résistants aux produits chimiques, nitrile.
Inhalation : Utiliser un masque à cartouches approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques ou un respirateur à pression positive approuvé NIOSH.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide transparent.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Solvant.
pH @ 1% :	Non disponible.
Densité relative (g/cm ³) :	0.82
Point d'ébullition :	Non disponible.
Point de congélation :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non disponible.
Matières volatiles (poids) :	Non disponible.
Solubilité (eau) :	Non soluble.
COV (%) :	Non disponible.
Viscosité :	Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable.
Polymérisation dangereuse :	Aucune connue
Conditions à éviter :	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'ignition.
Incompatibilités :	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Solvant naphta médium	64742-88-7	60 – 100	LD50 >6216 mg/kg, rat, oral LD50 >3108 mg/kg, lapin, cutané LC50 > 14.1 mg/l/4hrs, rat TLV TWA 100 ppm (ACGIH) PEL TWA 100 ppm (OSHA)
Huile minérale légère	8012-95-1	5 – 10	TLV TWA 5 mg/m ³ (ACGIH) PEL TWA 10 mg/m ³ (OSHA)
Huile minérale blanche	8042-47-5	5 – 10	LD50 50000mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané
Barium sulfonate	N/D	1 – 5	LD50 >2000 mg/kg, rat, oral LD50 >2000 mg/kg, lapin, cutané
Alkylbenzene	N/D	< 1.0	Aucune donnée.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux :	Vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, causant une sensation de brûlure, rougeurs, inflammation et/ou vision brouillée.
Peau :	Vapeurs peuvent causer une irritation modérée de la peau, incluant une sensation de brûlure, rougeurs, inflammation et/ou des ampoules.
Inhalation :	Vapeurs peuvent être irritante causant une sensation de brûlure du nez et de la gorge, de la toux et/ou des difficultés respiratoires ainsi que de la somnolence et des étourdissements. Inhaler des concentrations élevées de vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central résultant en des étourdissements, vertiges, maux de tête, nausées, perte de coordination. Inhalation continue peut résulter en un perte de conscience et entraîner la mort.
Ingestion :	Nocif si ingéré. Peut causer des dommages aux poumons si ingéré. Si le produit entre dans les poumons, les symptômes sont la toux, l'étouffement, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, le souffle court et/ou de la fièvre.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.

Organes cibles : Système cardiovasculaire, système nerveux central.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ingrédient	CAS	Test	Espèces
Solvant naphtha médium	64742-88-7	LC50 800 mg/L EC50 450 mg/L	Pimephales promelas Senastrum capricornutum

Empêcher le produit ou les eaux d'écoulement de pénétrer dans les égouts pluviaux ou sanitaires, lacs, rivières, cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les aires de déversement doivent être nettoyées et restaurées à la satisfaction des autorités. Peut être nocif à la vie aquatique. Partiellement biodégradable dans l'eau.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information réglementaire	Nom d'expédition	UN	Classe	PG
Classification TMD	Liquide inflammable n.s.a (Hydrocarbures)	1993	3	II

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : B2 Liquide inflammable.
D2A Matières ayant d'autres effets toxiques.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.